

(FV, PS/SP), Corminbœuf (BR, PS/SP), de Roche (LA, ACG/MLB), Duc (BR, ACG/MLB), Emonet (VE, PS/SP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Ganioz (FV, PS/SP), Hänni-F (LA, PS/SP), Jelk (FV, PS/SP), Krattinger (SE, PS/SP), Lehner (GL, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Suter (SC, ACG/MLB), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP). *Total: 25.*

Ont voté non:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Badoud (GR, PLR/FDP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Chardonnens (BR, PLR/FDP), Collaud (BR, PDC/CVP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Weck (FV, PLR/FDP), Deschenaux (GL, PDC/CVP), Dietrich L. (FV, PDC/CVP), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Feldmann (LA, PLR/FDP), Gander (FV, UDC/SVP), Gasser L. (SE, PDC/CVP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Menoud Y. (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Neuhaus (SE, PDC/CVP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Savary (BR, PLR/FDP), Schorderet G (SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfeli (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vez (FV, PDC/CVP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, UDC/SVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 54.*

S'est abstenue:

Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP). *Total: 1.*

– Cet objet est ainsi liquidé.

Motion M1116.11 Pierre Mauron/Andrea Burgener
(représentativité politique dans les conseils d'administration des grandes entreprises détenues par l'Etat)¹

Prise en considération

Mauron Pierre (PS/SP, GR). En février 2011, le jeune démocrate-chrétien Emmanuel Kilchenmann, devenu démocrate-chrétien entre-temps, nous a fait une brillante déclaration d'intention très médiatisée en réclamant plus de transparence pour lui-même, pour le citoyen et pour le PDC qui était qualifié de «parti soucieux de transparence». Quelle aubaine, puisque la transparence sera ainsi majoritaire aujourd'hui au Grand Conseil.

Hormis les rémunérations des membres du conseil d'administration de sociétés en mains de collectivités publiques, sujet qui sera traité au point 9 de l'ordre du jour, l'examen de cette question nous a fait percevoir plusieurs problèmes. L'un d'eux vient d'être soulevé concernant la représentativité des femmes au sein des conseils d'administration et le deuxième concernant la représentativité politique. L'approche est favorable et

la réponse du Conseil d'Etat à l'instar du bon rapport dont nous formulons des éloges depuis le début de l'après-midi va dans le même sens. C'est la page 10 in fine qui le traite en disant: «Ainsi une représentation politique proportionnelle s'impose d'autant plus si les délégués de la corporation étatique selon la législation sont désignés par le pouvoir législatif.» – «S'impose» dans le rapport est traduit dans la réponse du Conseil d'Etat par «directives gouvernementales». Nous sommes d'accord sur le fond mais nous ne sommes pas d'accord sur la forme. Je prends un exemple pour illustrer le problème que la réponse du Conseil d'Etat peut apporter, le cas BCF. Il y a sept membres au conseil d'administration, trois membres élus par le Conseil d'Etat, trois par le Grand Conseil, un par le conseil d'administration lui-même. Les directives gouvernementales peuvent dans ce cas prescrire ce que doit faire le gouvernement. Qu'est-ce qu'il va en être du Parlement? Est-ce que le Bureau du Grand Conseil doit également édicter des directives législatives ou je ne sais quel règlement pour consacrer l'élection de ses trois autres membres pour assurer la représentativité politique? On voit qu'il y aura encore une solution différenciée pour chaque entreprise en mains de l'Etat, puisque le rapport en dénote de multiples formes. Quelles solutions? Faudra-t-il une directive par entité? De quelle manière pouvons-nous procéder à ceci? De mon point de vue, il s'agit de solutions qui sont certes d'une intention louable, mais bancales. Par un changement de législature, dans les textes de loi concernés par ces établissements, nous avons les moyens pour trouver des solutions qui auront au moins le mérite d'être claires et transparentes. Dans ce sens-là, je ne puis donner suite à la réponse du gouvernement et vous demande de bien vouloir admettre cette motion pour que la solution soit facilitée.

Un mot pour terminer en faveur de M. Wicht, j'espère que les personnes qui désormais reçoivent leur paiement à trente jours vont le réélire car il est tout de même bien sympathique.

Ackermann André (PDC/CVP, SC). Le groupe démocrate-chrétien fait siennes les conclusions contenues dans la réponse du Conseil d'Etat, je suis désolé de le dire et de décevoir ainsi notre collègue Pierre Mauron. Nous estimons préférable, comme proposé dans le rapport sur le postulat Moritz Boschung et Alex Glardon discuté tout à l'heure mais à une page autre que celle citée par M. le Député Pierre Mauron, de ne pas mettre en œuvre d'acte législatif voire constitutionnel mais d'agir plutôt par le biais de directives gouvernementales. C'est pourquoi le groupe démocrate-chrétien refusera cette motion et vous demande d'en faire de même.

Gander Daniel (UDC/SVP, FV). Dans les conclusions du rapport sur la gouvernance d'entreprises publiques, le Conseil d'Etat a estimé qu'en l'état aucun acte nouveau ne sera mis en œuvre en vue du règlement des différents aspects se rapportant à la gouvernance d'entreprises publiques. A l'instar de la conclusion du Conseil d'Etat, le groupe de l'Union démocratique du centre propose le rejet de cette motion.

¹ Déposée et développée le 25 février 2011, BGC p. 730; réponse du Conseil d'Etat le 16 août 2011, BGC p. 2198.

Thürler Jean-Pierre (PLR/FDP, GR). Le groupe libéral-radical a examiné la motion sur la représentation des partis politiques dans les conseils d'administration des grandes entreprises détenues par l'Etat. Il est à relever que l'essentiel des règles en la matière figure dans le rapport du Conseil d'Etat N° 267 sur la gouvernance d'entreprises et que ces règles sont appliquées. Le groupe libéral-radical entend s'y référer car le système fonctionne, tout en souhaitant que l'impartialité soit mise en évidence de façon systématique. Par ailleurs, il y a des institutions dont la propre autorité de surveillance, notamment pour la BCF, propose de ne pas privilégier la représentation politique au profit de compétences spécifiques. Enfin, le groupe libéral-radical unanime suit les conclusions du Conseil d'Etat de manière générale et peut s'accommoder de la réflexion sur d'éventuelles directives en matière de représentation politique du canton. Dans ce sens, à l'instar du Conseil d'Etat il vous propose de rejeter la motion.

Burgener Woeffray Andrea (PS/SP, SC). Wir sind uns ja alle einig: Kompetenzen sind die besten Voraussetzungen, um in einem Verwaltungsrat Einsitz zu nehmen. Aber wir sind uns sicher auch alle darüber einig, dass Entscheidungen, die mit Kompetenz getroffen werden, aufgrund einer bestimmten Grundhaltung getroffen werden und deshalb diese verschiedenen Grundhaltungen auch zum Ausdruck kommen. Die Debatten in diesem Rat zeigen dies ja auch immer wieder auf. Erst dieser Austausch von unterschiedlichen Positionen vermag einen demokratischen Prozess zu begründen. Aus diesem Grund ist eine politische Repräsentativität in den Verwaltungsräten der grossen Unternehmen in staatlicher Hand nicht nur ein Wunsch, sondern ein demokratisches Muss. Ich bitte Sie, der Motion von Kollege Mauron und mir Folge zu leisten, damit die aufgeworfene Frage sauber und abschliessend bearbeitet werden kann.

Corminbœuf Pascal, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts. Le Conseil d'Etat reconnaît avec le député Mauron que ce n'est jamais facile d'arriver à la solution d'équilibre que tout le monde souhaiterait. M. le Député Thürler y a fait allusion. La Finma est de plus en plus insistante pour que l'on accorde plus d'importance à la compétence qu'à la représentativité politique, alors qu'à notre avis ça peut aller de pair, mais ce n'est peut-être pas toujours le cas. Pour les situations de crise, il est très difficile d'arriver à ces situations. Dans une nomination qui est faite par plusieurs autorités, notamment la BCF, il faudrait se mettre d'accord à l'avance sur ces répartitions. C'est ce que le Conseil d'Etat essaie de faire. Il l'a aussi fait pour les TPF à plusieurs occasions en essayant de tenir compte déjà des nominations qui avaient eu lieu au Conseil d'Etat ou qui auraient lieu au Grand Conseil. Ce n'est pas toujours facile de le faire. Il pense que par le biais des directives, tel qu'il l'a annoncé dans le rapport du postulat Boschung et Glardon, on pourrait arriver le plus proche possible de cette représentation idéale souhaitée. C'est dans ce sens qu'il vous demande de ne pas accepter cette motion, mais d'éta-

blir au plus vite ces directives pour obtenir le même but que celui poursuivi par la motion.

– Au vote, la prise en considération de cette motion est refusée par 55 voix contre 21. Il y a 2 abstentions.

Ont voté oui:

Aebischer (SC, PS/SP), Bonny (SC, PS/SP), Burgener (FV, PS/SP), Clément (FV, PS/SP), Corminbœuf (BR, PS/SP), de Roche (LA, ACG/MLB), Duc (BR, ACG/MLB), Emonet (VE, PS/SP), Ganioz (FV, PS/SP), Jelk (FV, PS/SP), Krattinger (SE, PS/SP), Lehner (GL, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Piller V. (BR, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Schneider (LA, PS/SP), Suter (SC, ACG/MLB), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP). *Total: 21.*

Ont voté non:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Badoud (GR, PLR/FDP), Beyerler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Chardonnes (BR, PLR/FDP), Collaud (BR, PDC/CVP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Weck (FV, PLR/FDP), Deschenaux (GL, PDC/CVP), Dietrich L. (FV, PDC/CVP), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Feldmann (LA, PLR/FDP), Gander (FV, UDC/SVP), Gasser L. (SE, PDC/CVP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Menoud Y. (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Neuhaus (SE, PDC/CVP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Savary (BR, PLR/FDP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfeler (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vez (FV, PDC/CVP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, UDC/SVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 55.*

Se sont abstenus:

Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Peiry C. (SC, UDC/SVP). *Total: 2.*

– Cet objet est ainsi liquidé.

Motion M1117.11 Nicolas Rime/René Thomet (des entreprises en mains publiques transparentes)¹

Prise en considération

Rime Nicolas (PS/SP, GR). Tout d'abord, je tiens à féliciter le Conseil d'Etat pour la qualité de son rapport sur la gouvernance d'entreprise publique. Si celui-ci est très complet, je ne partage pas toutes les conclusions du Conseil d'Etat, essentiellement celles qui sont liées au traitement de cette motion. En effet, seules trois entreprises en mains de l'Etat ne pratiquent pas la transparence totale en matière de rémunération. Il s'agit des TPF, du Groupe E et de la BCF. En même temps, les CFF, les entreprises cotées en bourse et j'en

¹ Déposée et développée le 7 mars 2011, BGC p. 731; réponse du Conseil d'Etat le 16 août 2011, BGC p. 2199.